

« FRUITS DE DEUX ANS D'ENGAGEMENT... » Page 4 SELON PAULIN ALAZARD



N° 771 du 22 juin 2022 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité
Site: www.lemessenger-actu.com

Journée du 21 juin Page 4

LE TOGO CÉLÈBRE SES MARTYRS DE L'INDÉPENDANCE



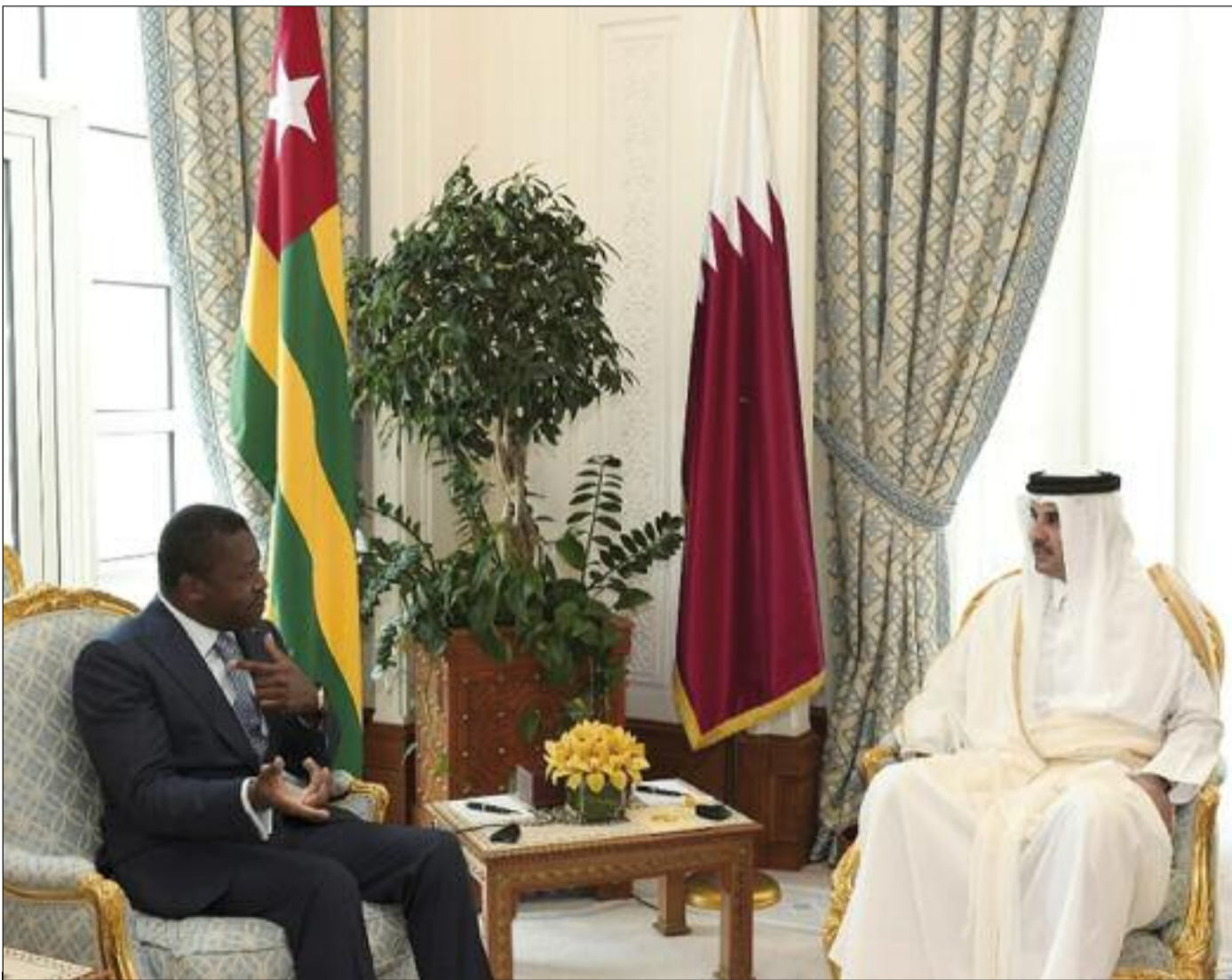
Education Page 3

74305 CANDIDATS À L'EXAMEN DU BAC2



Permis de construire Page 7

LES MAIRES DU GRAND LOMÉ OUTILLÉS SUR LES NOUVELLES FONCTIONNALITÉS DU SIGPC



Diplomatie Page 3

FAURE AU QATAR



TOUS À L'ÉCOLE
La rentrée sera *light*

Jusqu'à

4 MOIS
de salaire

Disponibilité en

24H*



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

LES DÉPUTÉS TOGOLAIS MODIFIENT LA LOI SUR LA CYBERSÉCURITÉ ET VOTENT CELLE RELATIVE À L'IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE DES PERSONNES PHYSIQUES

L'Assemblée nationale a adopté, le 16 juin dernier, à l'unanimité des députés présents, deux (2) projets de loi au cours de la dixième séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2022. Le premier texte porte sur la modification de la loi sur la cybersécurité et la lutte contre la criminalité et le second sur l'identification biométrique des personnes physiques.

Cette séance tenue en présence de Cina Lawson, ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale et de Christian Trimua, ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République, a été présidée par Mme Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale.

Les technologies numériques connaissent un essor de plus en plus croissant ces dernières années. La floraison des innovations de produits et de services qu'elles engendrent sont porteuses de croissance économique gage du développement durable au bénéfice des citoyens et des entreprises. Les enjeux de sécurité et de lutte contre la cybercriminalité ont induit la prise de mesures législatives notamment la loi n°2018-026 du 7 décembre 2018 sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité. Ce cadre légal est renforcé par une



stratégie pour la transformation digitale du Togo à l'horizon 2025. Cependant, l'émergence de nouvelles formes de menaces des cyberattaques, devenues courantes dans les systèmes informatiques et informationnels imposent la révision du cadre législatif en vue de le rendre plus actuel, dynamique et innovant. C'est ce qui justifie le présent projet de loi portant modification de la loi n° 2018-026 du 7 décembre 2018 sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité.

En adoptant ce projet de loi, la représentation nationale clarifie les compétences de l'Agence nationale

de la cybersécurité (ANCy) en ce qui concerne la qualification des outils et acteurs de la cybersécurité, la définition et la mise en œuvre de la politique et des orientations stratégiques en matière de cybersécurité par rapport aux compétences qui incombent à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) en matière d'accréditation des prestataires de services de confiance. Par ailleurs, il précise le rôle de liaison et de collaboration de l'ANCy avec les partenaires étrangers au plan régional.

Le second projet de loi porte sur

la modification de la loi relative à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo. Il vise, tout comme le premier projet de loi, à faire du numérique un vecteur de croissance et de la productivité tant pour le secteur public que pour le secteur privé. Cependant, le cadre juridique et institutionnel actuel n'est pas adapté à la vision des politiques publiques de faire du Togo à l'horizon 2025, un pays profondément métamorphosé au plan digital, garant de la protection des droits et libertés des citoyens d'où la reprise actualisée dudit cadre.

In fine l'apport du présent projet de loi est multiple. D'abord, il renforce l'utilisation du numéro d'identification unique (NIU) et favorise la mise en œuvre du registre social des personnes et des ménages. Il réorganise, ensuite, les missions de l'Agence Nationale d'Identification (ANID) dans le but de lui permettre de collecter les données nécessaires pour la gestion de la base de données du registre social des personnes et des ménages et de participer à la mise en œuvre des programmes d'aide.

La ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale, Cina Lawson, a témoigné la gratitude du gouvernement à la représentation nationale pour son enthousiasme lors de l'exa-

men et l'adoption des deux lois. Après avoir rappelé le plan stratégique « TOGO 2025 » et la feuille de route de 42 projets et réformes prioritaires – dont les trois quarts ont une composante numérique, elle a salué les efforts de la représentation nationale dans sa dynamique de revalorisation du cadre juridique et institutionnel, base fiable et authentique qui permet au Togo de s'engager sur la voie d'un développement harmonieux et durable.

La Présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan a exprimé ses reconnaissances à l'ensemble des députés pour leur contribution à la redéfinition du cadre législatif et institutionnel du numérique.

En soulignant que le vote de ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale du Togo à l'horizon 2025, elle a réitéré ses appréciations au gouvernement, sous la houlette du Président de la République, résolu à doter notre pays, d'un cadre juridique et institutionnel adéquat pour une meilleure garantie de la protection des libertés et droits fondamentaux des citoyens. La sécurité nationale et la croissance du pays en dépendent.

Le messenger & www.assemblee-nationale.tg

Coopération Sud-Sud

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA CHAMBRE AFRICAINE DE COMMERCE ET DES SERVICES AU TOGO

L'antenne de la Chambre Africaine de Commerce et des services au Togo est officiellement lancée le vendredi 17 juin 2022 au siège du Conseil national du patronat du Togo (CNP-Togo).



Le but de l'installation de l'antenne de ladite chambre est de rendre visible les infrastructures mises en place par le Maroc pour les faire profiter à l'Afrique Subsaharienne, connecter les opérateurs économiques surtout les Petites et Moyennes Entreprises / Industries

(PME/PMI) des deux (2) pays.

Selon Abdelmounaim FAOUZI, président de la Chambre Africaine de Commerce et des services, le Maroc développe beaucoup d'infrastructures, notamment portuaires et routières et compte en faire profiter l'ensemble des opérateurs économiques ouest-afri-



cains.

"L'antenne de la Chambre Africaine de Commerce et de Services va permettre aux opérateurs économiques marocains déjà installés ainsi que les cadres et les compétences formés au Maroc de se s'appuyer sur l'antenne en vue de fructifier des liens, d'avoir assez d'informations, organiser des événements économiques", a indiqué Abdelmounaim FAOUZI.

Pour sa part, le Vice-président du

CNP-TOGO et responsable de l'antenne Togo de la Chambre Africaine de Commerce et des services, Yiva BADOHU, a laissé entendre qu'il appartient aux africains de s'asseoir et réfléchir pour faire développer le continent. D'où l'importance et la nécessité d'une coopération sud-sud comme celle qui a permis l'installation d'une antenne de cette chambre.

Créée par des opérateurs écono-

miques et domiciliée au Maroc, la Chambre Africaine de Commerce et des services a pour ambition de connecter les intérêts économiques subsahariens avec ceux de l'Europe et du Maroc dans le cadre d'un schéma de hub africain.

Le lancement a eu lieu en présence de Hamid MECHINO, Chargé des affaires de l'Ambassade du Royaume du Maroc au Togo.

Diplomatie

FAURE AU QATAR

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé séjourne à Doha au Qatar dans le cadre du deuxième Forum économique annuel du Qatar. Ce forum qui s'est ouvert officiellement hier 21 juin 2022 sera l'occasion de discuter de la problématique de la reprise de l'économie mondiale post-covid, la renaissance des économies africaines et les défis économiques liés à la conjoncture internationale. Pour le chef de l'Etat togolais, cette rencontre sera l'occasion de partager l'expérience de la résilience de l'économie togolaise avec les participants.

Le lundi 20 juin Faure Gnassingbé a débuté les activités avec une rencontre tenue au palais princier de Doha avec Son Altesse, Cheikh

Hamad ben Khalifa Al Thani, qui est l'Émir de l'État du Qatar.

Les deux hautes personnalités ont passé en revue les relations d'amitié et de coopération entre Lomé et Doha.

Les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé à cette occasion leur détermination de diversifier cette coopération déjà multiforme.

L'Emir du Qatar s'est félicité de la participation du Président de la République à ce deuxième forum international qui traduit son engagement à relever les défis de la résilience économique.

Le Togo et le Qatar développent d'excellents partenariats marqués par des protocoles d'accord de coopération économique, com-



merciale, technique et des mémorandums d'entente entre les chambres de commerce et d'industrie.

Les deux pays se consultent aussi régulièrement sur d'autres questions d'intérêt commun notamment dans les domaines politique

et diplomatique, et la dernière visite en bilatéral du Chef de l'Etat au Qatar remonte en avril 2018. Outre cette activité, Faure Gnassingbé s'est aussi entretenu avec le qatari Tamim Bin Hamad.

Dans un contexte international encore incertain, le Togo affiche des perspectives de croissance positive, grâce aux réformes audacieuses et aux investissements dans les secteurs à fort potentiel économique et social.

Selon le communiqué du service de presse de la présidence de la République togolaise, le Togo, saisira l'occasion de cette rencontre pour nouer de nouveaux partenariats pour la mise en œuvre des projets prioritaires en lien avec la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Le Messenger & presidence.gouv.tg

Education

74305 CANDIDATS À L'EXAMEN DU BAC2

Au Togo, les élèves en classe de terminale ont démarré lundi l'examen du baccalauréat 2e partie (BAC-2). Les candidats ont répondu présents dans leurs centres d'écrit respectifs. Les épreuves ont démarré avec les matières facultatives à savoir le dessin, la musique, la couture, les langues.

Au total 74305 candidats toutes séries confondues composent. Ils sont répartis dans 88 centres à travers tout le territoire national.

Après les épreuves facultatives, l'examen du BAC-2 reprend le 22 juin suite à une pause due à la commémoration de la journée des martyrs le 21 juin, jour férié. Les épreuves prennent fin le samedi 25 juin prochain.

Majoritairement issus de l'ensei-



gnement général, qui représente 86 % des inscrits, les candidats sont un peu moins nombreux que

ceux de l'année passée qui étaient 78341.

Le taux de réussite l'an passé était

69,59 % largement apprécié par rapport aux années antérieures. Cette année pourrait être celle de

la confirmation de l'effort consenti par les différents acteurs pour redorer le blason de l'éducation nationale.

Il faut noter que l'année académique a été secouée par plusieurs manifestations liées aux mouvements d'humeur du Syndicat des Enseignants du Togo (SET). Cette stratégie adoptée par les éducateurs pour réclamer les droits a conduit à l'exclusion de plusieurs enseignants.

On note également l'arrestation de 3 responsables du SET accusés d'avoir incité les élèves à la révolte par des promesses et des menaces entre autres. Ainsi que 7 élèves mis en prison pour vandalisme sur fond de bras de fer entre enseignants et gouvernement.

Avec togobgeakingnews.info

ED/IFAD : LE SECTEUR PRIVÉ MARQUE SON ADHÉSION AUX PROGRAMMES DE FORMATION EN ALTERNANCE

Le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé a lancé en 2018 les Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD), pour promouvoir une formation professionnelle de qualité, l'entrepreneuriat des jeunes et le développement socioéconomique du Togo.

Cette initiative qui fait du partenariat public-privé une réalité dans le système éducatif du pays, ne cesse de susciter l'intérêt des investisseurs et des opérateurs économiques nationaux et étrangers.

Ainsi, l'Agence-Education-Développement (AED) qui pilote les IFAD a signé le 16 juin dernier, des conventions de partenariat avec la Chambre de commerce



européenne au Togo (Eurocham-Togo) et le Groupement national des entreprises de BTP (GNEBTP), membre du Conseil national du patronat (CNP), en présence du ministre Conseiller du Président de la République, Pré Simféitchéou.

Ces nouvelles conventions marquent une étape décisive dans la mise en œuvre des réformes in-

troduites dans les systèmes de formation professionnelle, où l'entreprise devient acteur et bénéficiaire privilégié.

Le modèle mis en place dans les IFAD contribue déjà à la création des conditions d'une véritable refondation du secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Il permet également de rendre la

formation plus attractive aux jeunes et de donner une réponse plus adaptée aux besoins des entreprises qui peuvent désormais faire face aux enjeux de développement de leurs domaines d'activité.

Au niveau du secteur agricole, la formation en alternance est assurée entre les classes et le terrain, notamment les fermes. L'entreprise reste donc un partenaire privilégié depuis son implication à phase d'identification des besoins et sa participation à la formation des apprenants dans un environnement professionnel.

Quant à l'IFAD-Bâtiment, la formation est assurée en alternance d'une part entre les classes et les ateliers et dans les entreprises d'autre part, en vue de favoriser

la professionnalisation de la formation.

En plus de leur implication dans la formation des jeunes, les investisseurs et opérateurs économiques œuvrent aux côtés de l'Agence-Education-Développement (AED) sous d'autres formes d'accompagnement multiformes.

Les responsables de l'AED ont exprimé leurs reconnaissances aux partenaires pour leur accompagnement à la formation de qualité des jeunes dans les différents IFAD. Ils ont remercié le Président de la République pour cette vision salvatrice au bénéfice de la jeunesse togolaise et du monde professionnel, dans une dynamique de partenariat public-privé.

Avec www.presidence.gouv.tg

Journée du 21 juin

LE TOGO CÉLÈBRE SES MARTYRS DE L'INDÉPENDANCE

Hier mardi 21 juin 2022, le Togo a rendu hommage togolais qui ont lutté pour l'accession du pays à la souveraineté internationale au prix de leurs vies.

Comme tous les ans, cette année encore la tradition a été respectée avec la traditionnelle cérémonie de recueillement et de souvenir national en mémoire de ceux qui sont tombés le 21 juin 1957 à Pya-Hodo pour que la cause du Togo, la souveraineté internationale.

A l'occasion, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général Damehane Yark qui a, au nom du Chef de l'Etat, déposé une gerbe de fleurs au pied

de la stèle mémorial érigée en mémoire des disparus et ce, en présence de Madame la Ministre des Armées, Essossimna Marguerite Gnakadè, du Chef d'état-major Général des Forces Armées Togolaises, le Général Dadja Maganawé et des membres du gouvernement.

Plusieurs autres officiers généraux et supérieurs des Forces Armées Togolaises, et des autorités religieuses et traditionnelles ont part à la cérémonie. La commémoration de la journée des martyrs au Togo est pour en l'honneur des martyrs tombé pour la libération nationale.

La rédaction



COMPRENDRE LA COMMEMORATION DE LA DATE DU 21 JUIN (FÊTE DES MARTYRS AU TOGO)

Le contexte, c'est celui de la lutte pour l'indépendance au Togo entre 1956 et 1960. En effet en 1956, la France dans sa stratégie de retarder aussi longtemps que possible l'accession de ses colonies à la souveraineté internationale a, par le biais de la loi cadre (ou la loi Gaston Deferre) décidé d'accorder l'autonomie audites colonies dont le Togo servait de pays pilote. Ce que les nationalistes (CUT et JUVENTO) ont rejeté catégoriquement en vain car, Nicolas Grunitzky, chef de file des progressistes l'a favorablement accepté et sera choisi comme le premier ministre de la République Autonome du Togo (RAT) en cette année 1956.

Mais les nationalistes ont manifesté leur mécontentement jusqu'à la tribune de l'ONU sous forme de pétition. Alors l'ONU décide d'envoyer une mission sur place pour voir comment les Togolais vivent le statut de l'autonomie. Cette mission onusienne dirigée par le libérien Charles King a sillonné tout le territoire togolais et arrivé à Lama Kara plus précisément à Pya-Hodo, les nationalistes ont organisé une manifestation pour protester devant lui leur refus de ce statut d'autonomie le 21 juin 1957. Alors, pour disperser les manifestants, l'armée coloniale tire sur la foule faisant une vingtaine de morts. C'est donc en mémoire de ces victimes com-

battantes de la liberté de notre cher Togo que tout le pays célèbre tous les 21 juin, pour leur rendre hommage.

Mais, aujourd'hui, la commémoration de la fête du 21 juin ne se limite pas seulement aux combattants de la lutte d'indépendance. En effet, suite à la recommandation de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) en 1991, elle a été élargie à tous les Togolais morts pour la patrie depuis l'indépendance à nos jours.

Dr. MAMAN Halourou, Enseignant vacataire au département d'histoire de l'Université de Lomé.

Togocom en bonne place au classement « SPEEDTEST GLOBAL INDEX »

« FRUITS DE DEUX ANS D'ENGAGEMENT... » SELON PAULIN ALAZARD

Le groupe Togocom a honoré le Togo dans le classement « SPEEDTEST GLOBAL INDEX » avec une progression record sur la vitesse de la connexion mobile. Dans un communiqué, le groupe s'est dit fier d'annoncer cette nouvelle à ses abonnés, mais aussi à la population togolaise. Selon Togocom, cette progression vient récompenser le travail de l'ensemble des équipes TOGOCOM qui œuvrent depuis plus de deux ans à la digitalisation du Togo.

« Offrir à tous un accès égalitaire à la technologie numérique et aux innovations d'aujourd'hui et de demain : tel est l'une des missions prioritaires de Togocom qui s'investit, chaque jour, pour apporter et rendre plus accessibles les meilleures solutions fixes et mobiles à l'ensemble de la population togolaise sur l'ensemble du territoire national », indique le groupe Togocom.

Pour rappel, en 2021, le Togo réalisait une performance record avec un bon de plus de 13 places

dans le « Speedtest Global Index » pour la connexion interne mobile entre octobre 2020 et octobre 2021.

Pour Togocom, cette progression, la plus forte au monde est à mettre à l'actif des investissements et de l'engagement sans faille de TOGOCOM de faire du Togo, le véritable hub numérique et logistique de l'Afrique occidentale.

Au début de l'année, Togocom était consacré comme opérateur fixe et mobile ayant avec la connexion la plus rapide du Togo à la cérémonie de récompenses organisée par Speedtest by Ookla. « Les récompenses de Togocom dans les catégories réseau mobile le plus rapide et réseau fixe le plus rapide illustrent les efforts pour fournir un service de qualité supérieure à tous ses clients pour des usages diversifiés et des besoins de connectivités sans cesse croissants », précise le communiqué du Groupe.

Il faut dire que dans le dernier classement « Speedtest Global Index-Avril 2022 », le Togo est classé 62ème (sur 181 pays) et le 1er pays en Afrique de l'Ouest pour la connexion internet mobile avec 31,22 Mbps en download (Vitesse de téléchargement).

Speedtest by Ookla est le leader mondial des applications et de mesure de la qualité de connexion internet à haut Débit sur les réseaux fixes et mobiles, offrant une transparence sur la performance des réseaux afin de garantir que les clients reçoivent chaque jour les informations fiables et précises ainsi que les meilleurs services selon les standards internationaux.

Le « Speedtest Global Index » est depuis longtemps la ressource de référence pour obtenir des informations détaillées sur les performances d'internet dans le monde. De nombreux pays et régulateurs se basent sur cet outil de mesure de la performance pour piloter leur stratégie de dé-



veloppement numérique. Dernièrement Togocom a lancé un nouveau portail unique USSD via la syntaxe ...pour toutes ses nouvelles offres data(NET), Mixtes(OVO) et voix(Léma) afin d'offrir à ses clients une meilleure expérience d'utilisation en rendant le menu plus simple et plus ergonomique. Cette innovation est accompagnée d'une baisse tarifaire jusqu'à cinq fois sur les prix internet notamment avec les forfaits 5000F qui sont passés de 2Go à 4Go et le forfait de 10 000F qui offre 20 Go d'internet. Pour le Directeur Général de TO-

GOCOM Paulin Alazard « ces résultats très élogieux au classement « Speedtest Global Index », montrent que nous avançons dans la bonne direction, celle de connecter tous les togolais au monde et de hisser le Togo parmi les pays de référence en matière de digitalisation et du numérique. C'est à juste titre les fruits de deux ans d'engagement à fournir le meilleur de la technologie mobile à toute la population et nous allons continuer à favoriser le développement économique et la digitalisation du Togo »

La rédaction

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 20 AU 27 JUIN 2022

- *ACTUELLE***
Route de Segbe, quartier Sagbado - Adidogomé
90 61 46 44 - 96 80 09 95
- *ADIDOGOME***
Face au camp 2e RI d'Adidogomé
22 50 54 85
- *ADJOLOLO***
1319, rue de la charité proche du CMS Nyekonakpoe
22 21 05 13 - 97 93 86 59
- *AKOFA***
Amoutivé, Avenue Maman N'Danida

22 21 00 97 - 96 80 08 67
- *APOLLON***
Face complexe scolaire Makafui, non loin du carrefour des hirondelles, Avédji
70 41 01 07
- *ASSURANCE***
Adetikope, Nationale N°1, non loin du marché
93087676 - 96827676
- *BAGUIDA***
Face au CMS Baguida
70424777
- *BIEN ETRE***
Hedjranawoé, 100 Bvd du Haho, à côté de la station d'essence TOTAL
22 26 45 16 - 70 54 29 07
- *BON SECOURS***
Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca
22 45 76 74
- *CLEMENCE***
Agoè réserve, Route de la Cour d'Appel, après l'agence CEET Agoè
70 19 35 35 - 70 21 26 26
- *DIEUDONNE***
Route de LLeo 2000, non loin de Fucec Agoe Telessou
70 44 84 59
- *DJIDJOLE***
Pavés de Djidjolé
22 25 65 12 - 93 93 99 27
- *ECLAIR***
Bè Ahligo, près du Marché
22 22 75 11 - 96 80 09 06
- *EMMAUS***
Agoè Assiyéy, Route de Mission-Tové, non loin de la Station Total Agoè Assiyéy
70 40 25 40 - 96 80 09 12
- *FIDELIA***
Bè-Kpota, Route d'Attigou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL"
22 71 95 95
- *FLAMME D'AMOUR***
Agodekè, route Lome-Aneho
70457014
- *FOREVER***
Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif
22 26 11 77
- *KPEHENOU***
Bè Kpehenou, Boulevard Houphoet Boigny
22 21 32 24 - 70 45 25 03
- *LA BARAKA***
A côté de l'école LA BRUYÈRE non loin du camp GP Agoè Logopé
90174928 - 70414413
- *LE ROCHER***
Agoe Zongo, sur la route Nationale N°1, près du terrain de Golfe
92 30 06 56 - 99 08 05 01
- *MILLENAIRE***
Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord
22 51 64 31
- *N.D. DE LA TRINITE***
Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco
22 21 27 80
- *NELLY'S***
Klémé Agbopanou, non loin du château d'eau, sur la voie de Segbe à Sanguera
92 01 11 00 - 99 90 90 80
- *NOUVELLE TULIPE***
Route de Mission Tové, près de la station Cap Agoe Legbassito
99 47 00 70
- *OSSAN***
Avedji, carrefour Limousine
70 40 44 25
- *PAIX***
Résidence du Benin
22 26 40 91
- *RAOUDHA***
Bd. du Zio, derrière la foire Togo 2000
91 61 33 32 - 90 28 75 00
- *ROBERTSON***
Nyékonakpoé, 31, Av. François Mit-terrand
22 22 28 41
- *SANTA MADONNA***
Kégué, sur la route du petit contournement, face à l'Eglise Catholique Sainte Thérèse
70 01 03 03 - 96 68 03 03
- *SARAH***
Près du centre de santé d'Adakpamé

22 27 09 25
- *SATIS***
Agoè-Logopé sur la voie de 50m, côté Est du C.E.G. Agoè-nyivé Ouest (CEG Agoè-Koshigan)
70 44 85 17
- *SEGBE***
Segbe, quartier Zanvi, près de l'EPP et du CEG Segbé
92 59 49 35 - 79 30 07 29
- *SILOE***
Carrefour Aflao Apedokoe Atigan-gomé
90 80 26 39 - 96 80 10 16
- *ST RAPHAEL***
Marché Atikpodji
22 21 84 26
- *ST ESPRIT***
Rte Agoé-Kégué, derrière le Lycée Agoé-Est Agoé Kétidjan
70402906
- *ST JOSEPH***
Bretelle Bè Klikamé
22 25 74 65 - 91 09 46 38
- *ST MICHEL***
Agoe Nyivé, entre la Brasserie BB et l'espace Telecom
22 51 70 22 - 70 43 30 43
- *ST PHILIPPE***
Sanguera, route Lome-Kpalime, près de la station Oando
90673324 - 99998004
- *TCHEP'SON***
Face terminal du Sahel (Togblékopé)
96 90 06 64 - 70 42 94 41
- *VIGUEUR***
Rue 267, Agbalepedogan, Kilimandjaro
22 51 63 30
- *ZOSSIME***
Zossimé, sur la route de Sanguera près du marché de Zossimé
99998075 - 70462664.

Journée nationale de l'arbre au Togo

OBJECTIF 1000 PLANTS POUR LA TDE À LOMÉ POUR CETTE ANNÉE 2022



Le personnel de la Société Togolaise des Eaux (TdE), la société distributrice d'eau potable au Togo avec à leur tête le directeur général Gbati YAWANKE WAKE, était jeudi dernier sur le site de Cacaveli en vue de mettre sous terre chacun un plant. Il s'agit ainsi de répondre à l'appel du gouvernement togolais qui veut qu'à chaque 1er juin de chaque année, les togolais mettent les plants sous terre afin de renforcer le couvert végétal en dégradation et dont les conséquences se ressentent avec le réchauffement climatique.

C'est un peu plus de 500 plants de différentes essences qui ont donc été mis à terre hier jeudi. Le ton a été donné par le directeur général Gbati YAWANKÉ WAKÉ. S'en est suivi celui des directeurs, les chefs de départements, les chefs services, les chefs d'agences et les collaborateurs. Les plants mis en terre sont composés des tecks, des veuves pleureuses, des espèces du palmier royal de Cuba, de cocotiers nains, de cocotiers polynésiens, des orangers et des manguiers.

A la fin de l'opération, le Directeur Général a remercié l'ensemble de ses collaborateurs pour avoir répondu massivement à l'appel du gouvernement. Il a invité chacun à s'approprier le vieil adage qui dit « celui qui a planté un arbre avant de mourir, n'a pas vécu inutilement ».

Le DG de la TdE a surtout exhorté l'ensemble du personnel à l'entretien de ces arbres car, « une chose est de planter des arbres, mais l'autre chose est de les entretenir », a-t-il rappelé.

Le lancement étant fait au centre de Cacaveli, la journée de l'arbre se poursuivra dans les agences de la TdE afin d'atteindre l'objectif de 1000 plants fixé par la Direction générale pour cette année 2022 à Lomé.

La célébration de la journée du 1er juin est vieille de 45 ans. Elle a été instaurée par feu président Eaydema et consacre tout le mois de juin au reboisement. C'est une manière pour le pays de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et la désertification.

La rédaction

Encore plus proche de VOUS !!!

UNE NOUVELLE DIVISION DU CADASTRE À TSEVIE-DAVIE NON LOIN DU PÉAGE

pour les dossiers des préfectures de **Zio**, de l'**Avé**, de **Yoto**, de **Vo** et du **Bas-Mono**

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
CANAL OTR
FEDERNE POUR SAÏE

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

TOUS À L'ÉCOLE

La rentrée sera *light*

Jusqu'à

4 MOIS*
de salaire

Réponse en

24H*



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP 

www.boatogo.com

Permis de construire

LES MAIRES DU GRAND LOMÉ OUTILLÉS SUR LES NOUVELLES FONCTIONNALITÉS DU SIGPC

La Cellule climat des affaires (CCA) de la Présidence de la République a organisé, le 17 juin 2022, un atelier de formation des Maires des communes du Grand Lomé sur la nouvelle version du Système intégré de gestion du permis de construire (SIGPC).

Cette formation initiée avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale, et en collaboration avec le Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires et du Ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, s'inscrit dans le cadre de la mise à jour de l'application du Système Intégré de Gestion du Permis de Construire (SIGPC).

Avec de nouvelles fonctionnalités intégrées, les Maires ont désormais la possibilité de consulter directement, à travers la nouvelle plateforme, les dossiers de demande de permis de construire relevant du ressort de leur commune et d'interagir avec les services d'instruction du permis.

L'amélioration du climat des affaires reste en ligne de mire des priorités de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. En témoigne la poursuite de la mise

en œuvre des réformes visant à simplifier les procédures et réduire les délais d'obtention du permis de construire, un outil important pour faciliter l'installation des investisseurs au Togo.

L'application web de délivrance de permis de construire dénommée Système Intégré de Gestion du Permis de Construire (SIGPC) a été développée en 2016 sur financement du Groupe de la Banque mondiale et mise à jour en 2022 avec de nouvelles fonctionnalités.

Cette nouvelle version de la plateforme du permis de construire permet de répondre efficacement aux besoins de la décentralisation et de réduire considérablement les délais et les procédures pour l'obtention du permis de construire.

C'est également un outil qui permet aux architectes de mieux suivre l'état d'avancement de leurs dossiers de permis de construire. Le gouvernement a, dans ce même élan, amélioré le contrôle de la qualité des bâtiments en réglementant les inspections avant, pendant et à la fin des constructions. Les travaux de mise à jour de la plateforme du permis de



construire ont été réalisés par le Cabinet de Gestion, de Conseils en Finance et d'Informatique (CAGECFI).

Cette nouvelle version du SIGPC

est migrée sur le portail national des services publics digitalisés de l'administration « <https://service-public.gouv.tg/> » grâce à l'appui technique du Ministère de l'Éco-

nomie numérique et de la transformation digitale. Ainsi, les demandes de permis de construire seront désormais soumises via ladite plateforme.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Travail - Liberté - Patrie
SECRETARIAT GENERAL

CELLULE CLIMAT DES AFFAIRES



REPUBLIQUE TOGOLAISE

COMMUNIQUE DE PRESSE

ATELIER DE FORMATION DES MAIRES DU GRAND LOMÉ SUR LA NOUVELLE APPLICATION DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE (SIGPC)

Lomé, le 17 juin 2022

La Cellule climat des affaires (CCA), avec l'appui du Groupe de la Banque Mondiale, organise en collaboration avec le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires et le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière, un atelier de formation à l'endroit des Maires des communes du Grand Lomé sur la nouvelle version du Système Intégré de Gestion du Permis de Construire (SIGPC) à l'Hôtel 2 Février.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise à jour de l'application du Système Intégré de Gestion du Permis de Construire (SIGPC). Avec de nouvelles fonctionnalités intégrées, les Maires ont désormais la possibilité de consulter directement, à travers la nouvelle plateforme, les dossiers de demande de permis de construire relevant du ressort de leur commune et d'interagir avec les services d'instruction du permis.

L'amélioration du climat des affaires reste en ligne de

mire des priorités de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. En témoigne la poursuite de la mise en œuvre des réformes visant à simplifier les procédures et réduire les délais d'obtention du permis de construire, un outil important pour faciliter l'installation des investisseurs au Togo.

Pour rappel, l'application web de délivrance de permis de construire dénommée Système Intégré de Gestion du Permis de Construire (SIGPC) a été développée en 2016 sur financement du Groupe de la Banque mondiale et mise à jour en 2022 avec de nouvelles fonctionnalités.

Cette nouvelle version de la plateforme du permis de construire permet de répondre efficacement aux besoins de la décentralisation et de réduire considérablement les délais et les procédures pour l'obtention du permis de construire. C'est également un outil qui permet aux architectes de mieux suivre l'état d'avancement de leurs dossiers de permis de construire. Le gouvernement a, dans ce même élan, amélioré le contrôle de la qualité

des bâtiments en réglementant les inspections avant, pendant et à la fin des constructions.

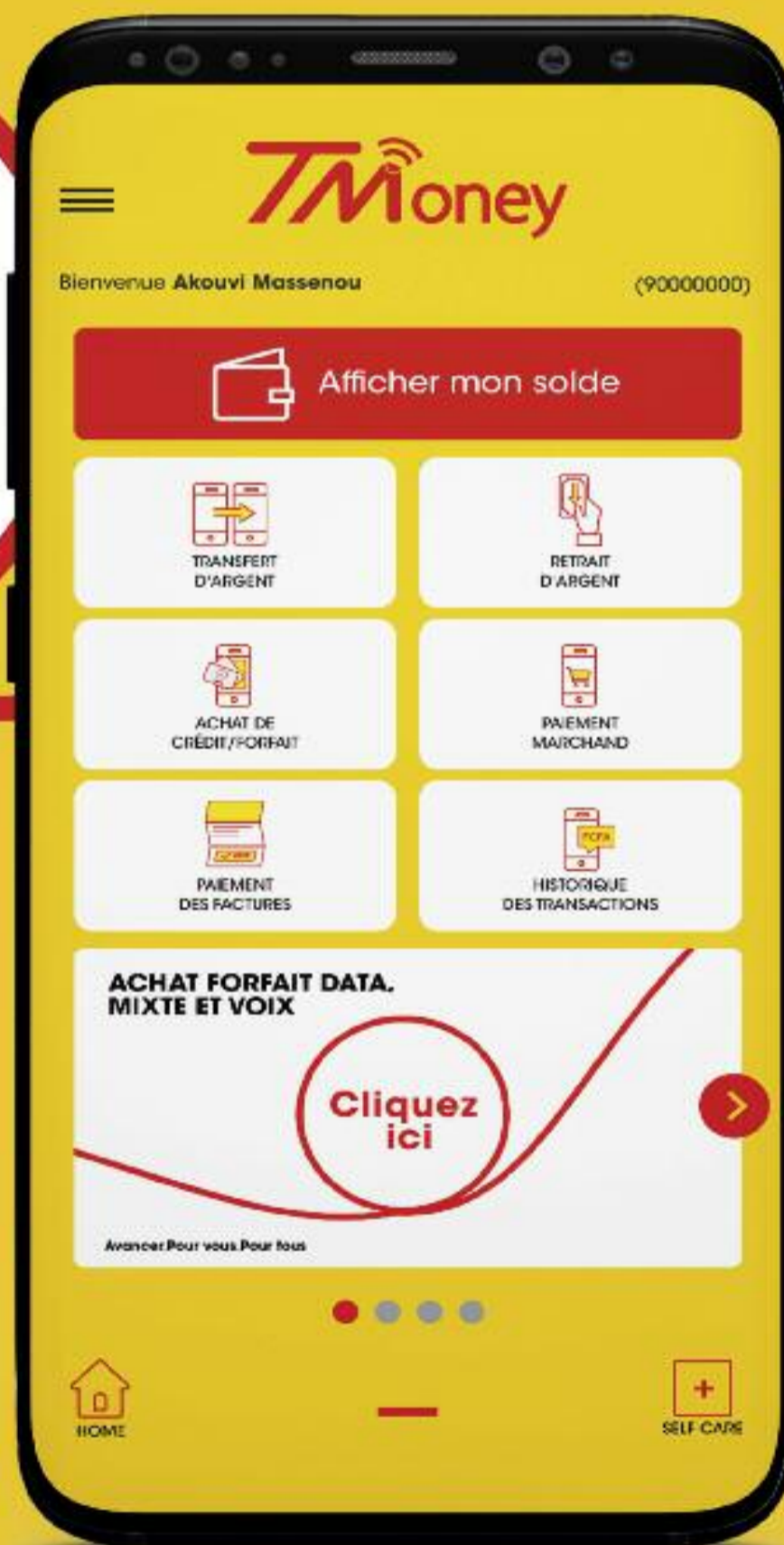
Les travaux de mise à jour de la plateforme du permis de construire ont été réalisés par le Cabinet de Gestion, de Conseils en Finance et d'Informatique (CAGECFI). Cette nouvelle version de la plateforme du permis de construire est migrée sur le portail national des services publics digitalisés de l'administration « <https://service-public.gouv.tg/> » grâce à l'appui technique du Ministère de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale. Ainsi, les demandes de permis de construire seront désormais soumises via ladite plateforme.

C'est l'occasion ici de remercier le Groupe de la Banque Mondiale et tous les partenaires techniques et financiers pour leurs accompagnements. Les remerciements vont également à l'endroit de l'Ordre National des Architectes du Togo (ONAT), pour leurs contributions dans le processus d'amélioration et de simplification des procédures d'obtention du permis de construction.

Tous mes services au bout du doigt ? Clic, Appli TMoney !



TMoney



Téléchargez et utilisez gratuitement l'Appli.

Distributeur Officiel IB BANK Togo en Mobile Money

Avancer. Pour vous. Pour tous.

